

CERTIFICATION DE L'AIC 2020 VISER L'EXCELLENCE



Le **Programme de certification de l'AIC** offre la seule désignation bilingue reconnue au Canada dans une spécialité infirmière. L'obtention de la désignation de l'AIC indique que vous vous engagez envers une norme avancée de compétence professionnelle et avez une compréhension approfondie de votre spécialité infirmière.

DATES IMPORTANTE

AUTOMNE 2020

Du 1^{er} juin au 10 septembre

Période d'inscription à l'**examen ou au renouvellement par examen**

Du 15 octobre au 15 novembre

Période d'**examen de certification**

Il s'agit d'une période d'examen prolongée pour accommoder les candidats qui étaient censés passer l'examen en mai, période que l'AIC a reportée en raison de la pandémie de la COVID 19.

TOUTE L'ANNÉE

Du 20 janvier au 1^{er} novembre

Période d'inscription au **renouvellement par apprentissage continu**

SPÉCIALITÉS ACTUELLES

GASTROENTÉROLOGIE*

GÉRONTOLOGIE — pour les infirmières et infirmiers autorisés et les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés

GÉRONTOLOGIE — pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés

MÉDECINE-CHIRURGIE

NÉONATOLOGIE

NÉPHROLOGIE

ONCOLOGIE

ORTHOPÉDIE*

PÉDIATRIE

PÉRIANESTHÉSIE*

PÉRINATALITÉ

PLAIES, STOMIES ET CONTINENCE

PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE — pour les infirmières et infirmiers autorisés et les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés

RÉADAPTATION*

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

SANTÉ DU TRAVAIL

SCIENCES NEUROLOGIQUES*

SOINS CARDIOVASCULAIRES

SOINS D'URGENCE

SOINS INTENSIFS

SOINS INTENSIFS EN PÉDIATRIE

SOINS PALLIATIFS

SOINS PÉRIOPÉRATOIRES

* *Renouvellement par apprentissage continu seulement.*

NOUVEL EXAMEN – DISPONIBLE À L'AUTOMNE 2020

**FAITES UNE DEMANDE D'ICI LE
10 SEPTEMBRE POUR CET EXAMEN :**

MÉDECINE-CHIRURGIE — pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés